

IL Y A 10 ANS LES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE EN LUTTE !

Il y a dix ans, en février 1971, démarrait un des plus importants mouvements de grève depuis 1945 en Guadeloupe. Deux grandes grèves en particulier : celle des travailleurs agricoles et celles des ouvriers du bâtiment allaient durer plus de trois mois. Les travailleurs vont se battre face à un patronat et une administration coloniale particulièrement répressifs et arrogants. Le préfet Brunon dont l'attitude est particulièrement

méprisante n'hésite pas à risquer à tout moment de provoquer un bain de sang... Par leur ampleur, par leur force, par la mobilisation ouvrière qu'elles ont entraînée dans tout le pays, ces grèves prirent vite un caractère éminemment politique... Elles créaient par là-même des possibilités qui auraient pu aller au-delà des satisfactions économiques obtenues par les travailleurs.

LA GRÈVE DES OUVRIERS DU BÂTIMENT

La grève des ouvriers du Bâtiment est déclenchée le 25 février 1971. Tous les chantiers de la région de Pointe-à-Pitre sont touchés. L'ampleur de la grève prouve la grande détermination des travailleurs. Ce sont les syndicats CFDT, CGT et surtout « Fraternité Ouvrière » (le plus représentatif dans le Bâtiment) qui dirigent le mouvement et sont portés par la vague de mécontentement qui s'exprime parmi les travailleurs.

Ces derniers réclament une augmentation de salaire d'un pourcentage encore jamais vu en Guadeloupe : 47,5 % d'augmentation, soit les 40 % de vie chère déjà attribués aux fonctionnaires et 7,5 % correspondant à l'augmentation du coût de la vie depuis plusieurs mois. Une telle augmentation aurait pour résultat de porter le salaire horaire de base de la catégorie la plus basse (manœuvre) à 4.90 F.

Il faut dire que depuis un peu moins de dix ans, les travaux importants de rénovation urbaine de la région Pointe-à-Pitre - Abymes fournissent du travail à plusieurs milliers d'ouvriers du Bâtiment. Après les cités du Raizet, après « Henri IV », Malraux, Chanzy, c'est maintenant au tour de « Grand-Camp » de se construire, ainsi que bien d'autres immeubles. Les chantiers sont importants. Immeubles, tours, routes, écoles et autres constructions se développent mais les grosses sociétés qui profitent largement de ces contrats et réalisent des profits colossaux exploitent sans vergogne les ouvriers du Bâtiment. Ce sont les SOGET-UNITE, STE COLAS, SOTRAGEG, PAUMELLE et Cie.

Les travailleurs vont donc profiter de cet âge d'or de la construction en Guadeloupe pour déclencher le mouvement, d'autant plus qu'ils savent bien que l'embauche dans le Bâtiment n'aura qu'un temps ; d'ici quelques années, ils risquent d'être licenciés par milliers (ce qui sera le cas) avec la diminution des travaux. Les ouvriers du bâtiment ont aussi conscience à l'époque qu'ils constituent la fraction la plus nombreuse des travailleurs des villes. De plus beaucoup ont participé à la grève de 1967 au cours de laquelle ils avaient subi la mitraille des troupes coloniales et s'étaient battus pendant trois jours

contre les forces de répression. Ils demandaient 2 % d'augmentation. On leur en avait accordé 25, mais après que les gardes mobiles eurent fait plusieurs dizaines de morts dont des ouvriers du bâtiment.

C'est donc dans cette situation-là que la grève de 71 va démarrer, s'étendre et durer pendant trois mois malgré les menaces du préfet et l'envoi des forces de répression.

Pendant trois mois, manifestations de rue, meetings quotidiens sur le chantier de Grand-Camp, meetings à l'Institut Vizioz avec les étudiants vont se succéder. Des listes de pétitions, de souscriptions circulent partout pour venir en aide aux grévistes. Dans le local de « Fraternité ouvrière », une permanence est organisée pour recevoir des vivres apportés par la population, en aide aux grévistes. Bref, la grève s'est organisée dans toute la Guadeloupe. Les piquets de grève sont sur le qui-vive toute la journée pour traquer les éventuels briseurs de grève...

Mais cela n'empêche pas que, après trois mois, les patrons tiennent toujours. La lassitude commence à se faire sentir chez de nombreux travailleurs. Les syndicats ne leur offrent pas non plus d'autres perspectives et leurs dirigeants cherchent la négociation, le compromis, plus que les moyens véritables de vaincre.

Dans la première quinzaine de mai, à la demande de l'intersyndicale réunissant CGT, CFDT et « Fraternité Ouvrière », une commission de conciliation se réunit à la Direction départementale du travail et de la main d'œuvre. L'arbitrage suivant est rendu : 12,5 % d'augmentation plus les primes, ce qui donne 3,75 F de l'heure comme salaire minimum. Les dirigeants syndicaux l'acceptent.

Evidemment, on est bien loin des 47,9 % demandés par les travailleurs. Mais d'une part les travailleurs ont obtenu une augmentation loin d'être ridicule, et d'autre part ils ont montré aux patrons qu'ils étaient capables de leur faire payer cher leur entêtement. Par la suite, au cours des années suivantes, les patrons préféreront augmenter les salaires dans des proportions acceptables plutôt que d'avoir des grèves longues sur les bras.

LES DIRECTIONS SYNDICALES NE PROPOSENT PAS DE PERSPECTIVES D'ENSEMBLE AUX TRAVAILLEURS

Deux syndicats de travailleurs agricoles dirigeaient le mouvement de grève des travailleurs de la canne : l'UISG, dirigée par Lugder et l'UTA dirigée par les militants scissionnistes du GONG. C'est sans contester l'UTA qui, dans les faits, dirigea le mouvement et qui apparut comme le plus dynamique et le mieux organisé.

Quant à « Fraternité Ouvrière », le principal syndicat des travailleurs du Bâtiment, dirigé par Théodule Destival, il était influencé par les militants du GONG.

Ces directions syndicales n'ont jamais appelé les travailleurs à créer les meilleures conditions possibles de réussite, l'une de ces conditions était l'extension des grèves aux autres secteurs, d'autant plus que bon nombre de travailleurs exprimaient alors leur mécontentement dans de nombreuses entreprises. Aucun appel, aucune tentative d'élargissement à d'autres secteurs n'ont été faits. Or, la situation générale créée dans le pays par ces deux grèves, l'influence qu'elles avaient sur les travailleurs dans les entreprises permettaient que l'on appelle les travailleurs à constituer eux-mêmes des organes démocratiques d'organisation et de lutte, des comités ouvriers dans les champs, les usines, sur les chantiers, de les appeler à soulever l'ensemble de la classe ouvrière du pays.

Il fallait ouvrir des perspectives d'ensemble plus vastes aux travailleurs. L'appel à la grève générale, sa préparation, son organisation, cela était possible en février-mars 71.

Si les directions syndicales contrôlées ou influencées par les militants ou les ex-militants du GONG n'ont pas proposé cette voie-là, ce n'est pas fortuitement ou par ignorance. C'est parce que, fondamentalement, ils ne défendent pas les intérêts de la classe

ouvrière. Il s'agissait pour eux d'utiliser le mécontentement, de s'appuyer sur un mouvement de masse réel, spontané, puissant, sur une volonté de lutte indéniable des travailleurs pour gagner une base de masse pour leur propre compte. Que ce soit parmi les travailleurs agricoles ou ceux du Bâtiment, ils répétaient sans arrêt aux travailleurs qu'il ne fallait pas qu'ils se mêlent de politique, le mouvement était purement syndical et devait le rester... Ils écartaient ainsi toutes les organisations politiques des actions unitaires qu'ils organisaient. En réalité, c'était une manière de dire aux travailleurs : « Ne faites aucune autre politique que la nôtre ». C'était une façon de fermer le mouvement à toute idée nouvelle tendant à le renforcer, à l'améliorer...

Si la fraction du GONG qui influençait « Fraternité Ouvrière » a disparu petit à petit, celle qui contrôlait l'UTA existe toujours, en grande partie grâce à la grève des travailleurs agricoles de 71. Il s'agit des militants de l'UPLG. Ces militants « démissionnaires du GONG » ont à leur actif d'avoir créé un syndicat et de permettre que les ouvriers agricoles ne soient pas entièrement sans défense syndicale face aux patrons.

D'autre part, ce mouvement de masse de 1971 leur aura permis de gagner une influence au sein de la paysannerie pauvre et des ouvriers agricoles.

Mais cette influence fut captée par eux essentiellement pour mener une politique qui ne défend pas réellement les intérêts de la classe ouvrière, politique dirigée aujourd'hui par l'UPLG, celle de certains notables aisés et bourgeois des villes aspirant à diriger demain les affaires du pays.

LA GRÈVE DES TRAVAILLEURS AGRICILES

La grève des travailleurs agricoles démarre le 28 janvier. Les principales revendications avancées sont les suivantes :

1. Suppression de la coupe à la surface
 - Salaire du coupeur fixé à 27 F pour 16 piles
 - Salaire de l'attacheuse à 25 F pour 400 paquets liés.
 - Salaire de l'arrimeur à 4 F la tonne chargée.
 - Salaire du charretier à 4 F la tonne transportée.

2. Suppression du paiement de la canne à la richesse saccharine

- Paiement au poids, au prix de 80 F la tonne de canne.
- Participation du patronat usinier aux frais de transport de la canne des colons sur la base de 4 F par tonne transportée.

Les usiniers et le préfet proposaient eux, 1,05 F pour la tonne de canne.

La grève part sur les chapeaux de roue, s'étend partout et très rapidement. Brunon, le préfet, déclare dans un discours menaçant qu'il a « donné des instructions très fermes » aux forces de répression pour « faire respecter la liberté du travail ».

Très vite, partout, des camions de CRS, de gendarmes armés quadrillent les champs de canne. On les voit dans la région des Abymes, de Morne-à-l'Eau, devant l'usine Blanchet, mais c'est surtout dans la région de Sainte-Rose et du Lamentin où se situe le cœur du mouvement, qu'ils sévissent. Là ils cherchent à boycotter la grève des ouvriers agricoles et tentent de s'opposer par la force à toute manifestation ou tentative de regroupement des travailleurs mécontents.

Après trois semaines de grève, des chômeurs et des pauvres d'autres régions, de

Capesterre ou des Grands Fonds de Sainte-Anne sont transportés dans la région de Bonne-Mère pour tenter de briser la grève. Les capitalistes leur offrent 50,00 F par journée de travail... mais cela ne brise pas la grève car les capitalistes et les gendarmes ne peuvent reproduire cette tactique partout face à la pression des grévistes.

La répression s'abat sur les dirigeants du mouvement. Pendant un mois, du 5 février au 4 mars, 24 militants de l'UTA (Union des Travailleurs Agricoles, le plus important des deux syndicats) qui dirigent le mouvement sont interpellés.

A Saint-François, un vieux syndicaliste de 65 ans est sauvagement roué de coups par les gendarmes. Il sera hospitalisé pendant deux mois. Le 3 et 5 mars, ce sera le tour de trois dirigeants de l'UTA d'être arrêtés : Gostymen, Landre et Ardan. Cela fera grand bruit et un mouvement de solidarité se développe autour de ces trois syndicalistes.

Lors du procès de ces militants à Basse-Terre, des centaines de manifestants descendirent dans les rues face aux gardes mobiles qui les matraquèrent sauvagement.

La grève des travailleurs de la canne s'est achevée après huit semaines de lutte.

Bien que les travailleurs n'aient pas obtenu ce qu'ils réclamaient, ils ont montré qu'ils constituaient désormais une force avec laquelle les usiniers et le pouvoir devaient compter. En effet, forts de leur organisation, les travailleurs se sont mis en grève chaque année suivante jusqu'en 1975, dès l'ouverture de la récolte, quelquefois avec succès, quelquefois sans.

En 1975, ils devaient organiser une nouvelle grande grève et de puissantes manifestations qui ne furent pas sans résultats.

L'ATTITUDE DU PCG ET DE LA CGTG FACE AUX GRÈVES DE 1971

D'une façon générale, l'attitude du PCG et de la CGTG (alors dirigée par Songeons) face aux grèves de 1971 est marquée par la passivité. Que ce soit face à la répression qui sévit dans les champs de canne, que ce soit pour soutenir activement les travailleurs en grève, le PCG et la CGTG brillent par une absence totale de la scène des luttes et même des simples protestations. Il est vrai que l'on est en pleine période d'élections municipales, ses dirigeants sont alors beaucoup plus préoccupés par cela que par les luttes ouvrières. Que l'on matraque sauvagement à St-François, que l'on arrête à Ste-Rose, que l'on manifeste à Basse-Terre, à Pointe-à-Pitre, cela n'émeut pas le moins du monde le parti de Bangou, de Daninthe et Songeons.

Mais il y a mieux en ce qui concerne la grève du bâtiment : la CGTG s'est d'abord opposée à la grève tout comme le PCG, avant de la soutenir du bout des lèvres. Il s'agissait plutôt pour eux de s'en prendre aux « gauchistes » de Fraternité Ouvrière, ou de l'UTA. Ils voyaient des « gauchistes » partout.

En ce qui concerne la grève des travailleurs agricoles, Songeons avait préféré attaquer « les groupuscules sans aucune représentativité dans le secteur canne » mais dès le début de février, face à la montée de la lutte, la CGTG finira par soutenir la grève à contre-cœur.

Dans le bâtiment, le PCG et la CGTG exprimeront leur point de vue particulièrement timoré dans cet extrait de *L'Étincelle*

LES ÉTUDIANTS ET LYCÉENS AUX CÔTÉS DES TRAVAILLEURS

Les lycéens et les étudiants ont activement soutenu les travailleurs en grève. Les 26 et 27 mars 1971, à Baimbridge et à l'université Vizioz, étudiants et lycéens déclenchent une grève illimitée. Le 31 mars, devant l'ampleur du mouvement lycéen, le vice-rectorat décide de fermer tous les lycées de la Guadeloupe. Le 13 avril un grand meeting de soutien aux travailleurs en grève est organisé par les lycéens et étudiants à Grand-Camp. Tous les syndicats sont représentés, des centaines de travailleurs assistent au meeting.

A l'Institut Vizioz, pendant toute cette période, des meetings, des conférences d'information se succèdent. Les salles de cours sont transformées

en véritables permanences de soutien et d'information à la lutte des travailleurs. Plusieurs chauffourees auront lieu entre étudiants et gardes mobiles devant l'établissement, avant qu'il soit définitivement évacué et interdit jusqu'à la fin de la grève.

Le 21 avril, des nervis du PCG s'attaquent en commandos aux lycéens grévistes qualifiés de « gauchistes » et les CRS donneront l'assaut après celui des gros bras du PCG. Deux élèves : Jator et Milly sont arrêtés. Des centaines de lycéens descendent dans la rue pour protester. Ils s'attaquent aux gardes mobiles et aux camions qui les débarquent dans Pointe-à-Pitre. Les pierres volent, les gardes mobiles matraquent et envoient des grenades lacrymogènes. Le jour du procès Jator, les gardes mobiles quadrillent la ville. Sur la place de la Victoire, deux auto-mitrailleuses sont placées en batterie, bandes engagées, face à la foule...

St-CLAUDE : HOPITAL PSYCHIATRIQUE : POURQUOI L'UTS A-T-ELLE SOUTENU LES LICENCIEMENTS...

Au mois de juillet dernier, la direction de l'hôpital psychiatrique de St-Claude licenciant 14 infirmiers et infirmières. Elle leur reprochait d'avoir refusé de travailler dans des conditions qu'ils jugeaient inacceptables pour les malades et pour eux-mêmes.

En effet pour accomplir des travaux liés à la création illégale d'un 5ème secteur de psychiatrie, la direction de l'hôpital décidait de transférer 45 malades dans un véritable chantier et d'en placer 54 autres dans un pavillon prévu pour 38.

C'est donc à tout cela que les infirmiers licenciés se sont opposés, et c'est parce qu'ils s'y sont opposés qu'ils sont en ce moment sans emploi.

Lors du licenciement, les tentatives faites pour organiser la riposte du personnel n'eurent pas de suite favorable, en grande partie à cause du refus du syndicat U.T.S. d'agir contre la direction.

Aujourd'hui, les 14 licenciés ont donc engagé contre la direction de l'hôpital un recours devant le tribunal administratif. Ils persistent à penser à juste titre que la direction en les licenciant s'est placée en dehors de toutes les règles régissant et les conditions de travail du personnel hospitalier, et les conditions d'hospitalisation des malades.

Mais en attendant le verdict du tribunal administratif, les éléments dont les infirmiers licenciés disposent mettent lourdement en cause dans cette affaire certains dirigeants du syndicat UTS.

Et comme pour se disculper, M. Fleury, représentant UTS au conseil d'administra-

tion de l'hôpital, déclare au *Journal Guadeloupéen* de novembre 1980 que jamais la création du 5ème secteur, à l'origine des licenciements, n'a été décidée au conseil d'administration.

Or comme l'atteste une déclaration d'un de ses propres collègues syndicaux au même journal en octobre, c'est bien le conseil d'administration - et en la présence de représentants de l'UTS - qui a décidé la création de ce 5ème secteur et la mise en route des travaux ayant détérioré les conditions de travail et d'hospitalisation. Voilà les propos de M. Fonvilla, autre représentant de l'UTS : « *En ce qui concerne la question du 5ème secteur, il faut savoir qu'avant la suspension nous savions que ce problème était posé.* »

Alors il serait bon que les représentants de l'UTS accordent leurs violons !

Et il leur était difficile d'ignorer les tenants et aboutissants de cette affaire, car certains membres dirigeants de ce syndicat ont accepté de constituer un groupe de médiation. Lequel groupe a reconnu les « propositions de la direction comme acceptables » (voir dossier du tribunal administratif). Cela, les dirigeants de l'UTS le savent et ne l'ont toujours pas démenti.

Par leur attitude au conseil d'administration de l'hôpital, par leur comportement plus qu'ambigu lors de la suspension des agents concernés, puis lors de leur licenciement (pas un tract de l'UTS pour condamner ces licenciements, pas le moindre geste de solidarité vis-à-vis des licenciés), les dirigeants de l'UTS ont plus que cautionné la décision de

licencier 14 travailleurs.

Dans cette affaire, les méthodes scandaleuses des dirigeants de l'UTS, couvertes par la centrale UGTG à laquelle elle appartient, éclatent au grand jour.

Ces dirigeants n'ont reculé devant rien pour se débarrasser de gens qui ne partagent pas leur point de vue. Les licenciés appartiennent dans leur grande majorité à l'UDIC, syndicat concurrent.

Mais cette attitude n'est guère surprenante : l'UTS, comme d'autres groupes de l'UGTG et du courant nationaliste, transportent dans le milieu ouvrier les méthodes qu'ils adoptent sur le plan politique face à d'autres organisations : calomnies, mensonges, double jeu etc.

Il est vrai que les sections syndicales ne sont que des « avancées » de l'UPLG en milieu ouvrier. Et en tant que telles, ils ne se préoccupent que de véhiculer dans ce milieu les idées et les points de vue d'une organisation qui veut porter au pouvoir les notables aisés et les bourgeois guadeloupéens. Dans ces conditions, les intérêts des travailleurs, ils s'en moquent éperdument.

Mais il y va de l'intérêt des travailleurs qui adhèrent à ces syndicats, et plus particulièrement à l'UTS, de demander des comptes à leurs dirigeants sur les licenciements de St-Claude. En n'exigeant pas que leurs dirigeants s'expliquent publiquement sur ces licenciements, c'est avant tout à eux-mêmes que les travailleurs qui suivent ce courant porteraient préjudice.

Jean IGNACE

Nouvelles Galeries (Pointe-à-Pitre) Trois travailleurs convoqués devant la justice. Grève de solidarité des travailleurs du magasin

Jeudi 5 février, les travailleurs du supermarché Nouvelles Galeries se mirent en grève pendant la matinée. Il s'agissait d'un mouvement de solidarité avec les trois délégués convoqués devant le juge d'instruction de Pointe-à-Pitre.

Après la grève qui s'était déroulée pendant le mois de juin 80, le directeur Jouhandon avait porté plainte pour un tract paru dans l'entreprise et jugé diffamatoire. Les trois délégués étaient convoqués pour répondre de leur participation à la rédaction du tract.

Mais devant la mobilisation des travailleurs, Jouhandon - le rescapé d'un attentat du GLA - promit d'arrêter toute l'affaire.

Les travailleurs reprirent le travail l'après-midi.

Mais ils restent vigilants et sont prêts à agir de nouveau si cela s'avérait nécessaire pour riposter contre toute attaque envers leurs camarades.

LES CHEFS BLANCS RACISTES DE FR 3 LICENCIENT R. DIEUPART.

La direction de FR 3 Guadeloupe vient de licencier un animateur de radio bien connu du public, Robert Dieupart.

L'affaire remonte à plusieurs semaines environ. Suite à l'explosion d'une bombe dans les locaux de la station, la direction de FR 3 prend des mesures réglementant l'entrée des invités. En particulier, elle exige des animateurs qu'ils inscrivent sur un formulaire prévu à cet effet les renseignements sur chaque invité.

Dieupart arrive un soir sans avoir eu le temps de remplir le formulaire, mais décline tout de même l'identité de ses invités.

Dumas, le directeur artistique, n'en est pas content et s'en prend violemment à lui. Dieupart riposte énergiquement et remet comme il se doit à sa place ce petit chef blanc raciste. Dieupart refuse, puis sous la pression de certains de ses collègues accepte de présenter des excuses. Dumas décrète qu'il ne les accepte plus et exige alors une mise à pied

d'une semaine pour Dieupart. La direction générale donne satisfaction à Dumas.

Le délai de mise à pied terminé, Dieupart se rend à FR 3, mais il apprend qu'il doit attendre l'arrivée du nouveau directeur pour savoir s'il sera repris. Une semaine s'écoule. Mais au lieu d'être repris, c'est une lettre de licenciement que Dieupart recevra.

Ce licenciement est tout simplement scandaleux. C'est en réalité un acte de racisme notoire. Tous les chefs, responsables, et la grande majorité des journalistes sont blancs à FR 3 et affichent en permanence un mépris profond à l'égard de la population. Et c'est bien pour avoir eu le souci de faire des émissions qui intéressent la population noire que Dieupart est aujourd'hui licencié.

Son licenciement doit être l'affaire de toute la population noire. Si celle-ci se mobilise et agit énergiquement, elle peut faire reculer la direction raciste de FR 3 et l'obliger à réintégrer Dieupart.

À SAINTE-ROSE : DES OUVRIERS AGRICOLES MÉCONTENTES DES PREMIERS MÉFAITS DE LA RÉFORME FONCIÈRE

Lundi 7 février, l'ouverture de la coupe avait été annoncée dans la région de Sainte-Rose. De nombreux ouvriers agricoles s'étaient présentés sur les habitations les Galbas et Léouta. Ces habitations sont gérées pour la première année par une SICA dans le cadre de la réforme foncière. Quelle ne fut pas la surprise des travailleurs de connaître les nouvelles conditions de travail : la coupe par paquets avait été supprimée alors que seule la coupe à la surface était imposée ! En plus, pour les femmes qui coupent à la surface, la tâche était augmentée. Pour une journée de travail, une femme devrait rassembler des cannes derrière deux coupeurs, alors que jusqu'ici elle le faisait derrière un coupeur.

Les ouvriers agricoles mécontents refusèrent de travailler dans de telles conditions. Les responsables syndicaux de l'UTA (Union des Travailleurs Agricoles) donnèrent l'ordre d'arrêter la coupe jusqu'à ce qu'ils parviennent à un accord sur les conditions de travail avec les SICA.

Après une semaine d'arrêt de travail il n'y avait encore eu aucun accord entre syndicat et employeur.

L'explication que l'UTA donne à cela est la mauvaise entente entre la SAFER et les

SICA. Ces deux organismes de la réforme foncière n'ont pas prévu tous les moyens matériels pour que la récolte puisse démarrer normalement et refusent de respecter les accords pris au niveau des conditions de travail.

Partout pendant plusieurs mois les responsables de l'UTA se sont faits les propagandistes de la réforme foncière et ont toujours cherché à expliquer les bons côtés de l'opération.

Mounien, dirigeant de l'UTA et vice-président de la SAFER, a participé à toutes les négociations avec cet organisme et s'en est fait publiquement le défenseur. Lors d'un débat télévisé il était coude à coude avec Bernier et n'a émis aucune réserve sur la réforme foncière.

Aujourd'hui, le voile tombe et les ouvriers agricoles se rendent bien compte qu'ils sont les premiers à faire les frais de la réforme foncière. Leur emploi est menacé et leurs conditions de travail se dégradent.

Face à tous ces problèmes contre lesquels ont commencé à protester les travailleurs de Sainte-Rose, ceux-ci verront-ils Mounien continuer à se faire le défenseur de la SAFER, ou se mettre à leurs côtés ?

De « l'Étincelle » ne jaillit pas toujours la lumière

L'Étincelle du 7 février publie un article intitulé : « *Combat Ouvrier et Guadeloupe 2000 mènent-ils le même combat ?* »

On le voit, les rédacteurs de l'Étincelle n'ont pas peur du paradoxe... ni de l'amalgame.

Voici comment l'auteur de l'article fait la « démonstration » de la prétendue « conjonction objective » entre notre organisation et le journal de l'extrême-droite.

« De même - écrit-il - on chercherait en vain

où veut en venir Combat Ouvrier, transformant tous les murs à sa portée en écritoires pour réclamer un Etat des Noirs pauvres indépendant des Blancs et des riches. Notre interrogation, Dieu merci, ne reste pas sans réponse et celle-ci nous est apportée par le dernier numéro de Guadeloupe 2000 où l'éditorialiste, Boulogne (...) s'évertue à identifier la lutte de libération nationale à une lutte nationale raciste » (fin de citation).

L'auteur de l'article a raison de préciser

« Dieu merci », car il a sans doute fallu l'intervention de l'au-delà pour aboutir à une conclusion aussi miraculeuse. Tout s'explique ! Ainsi *Combat Ouvrier* mène depuis plusieurs mois une campagne pour que la population noire, les pauvres de la Guadeloupe, s'organisent ; mais tout ceci n'avait qu'un but : permettre au royaliste d'extrême-droite Boulogne d'écrire un article dans un journal, *Guadeloupe 2000*, qui est lu tout au plus par quelques dizaines de personnes, et dont l'influence sur l'opinion publique est pratiquement nulle.

Si nous étions aussi « honnêtes » et avisés que l'auteur de l'article, nous dirions que l'Étincelle a écrit tout cela... dans le but de faire de la publicité auprès de ses lecteurs pour *Guadeloupe 2000*, qui en a bien besoin. Mais nous n'irons pas jusque-là, « Dieu merci »...

Car point n'est besoin de grande démonstration pour souligner l'absurdité des allégations de l'Étincelle. Que l'extrême-droite, les Boulogne et les Viviès, soient suffisamment démagogues pour tenter, eux qui descendent d'esclavagistes, de se présenter en champions de « l'anti-racisme », voilà qui n'a rien d'étonnant, pas plus que le fait qu'ils essaient de dresser une partie de la population noire (les Indiens) contre l'autre (les descendants d'Africains). Ce sont là des méthodes dont l'extrême-droite est coutumière.

Mais qu'un rédacteur d'un « grand » journal comme l'Étincelle en arrive à ne plus distinguer entre les révolutionnaires et l'extrême-droite, voilà qui est plus inquiétant ! Souhaitons qu'à l'avenir, la rédaction de l'Étincelle, qui a laissé passer un tel article, fasse une démonstration plus convaincante de ses capacités d'analyse...

SCA Boulogne (Capesterre) GRÈVE DE SOUTIEN À UN TRAVAILLEUR

Suite à un accident du travail survenu alors qu'il transportait un régime de bananes, accident qui a entraîné une déchirure musculaire, un de nos camarades a été hospitalisé pendant deux mois, suivis de un mois de convalescence. Il s'est présenté au travail lundi 2 février, à 6 h 45. Le travail commençant à 6 h 30, la direction lui a demandé de se présenter le lendemain. Ce n'est que mercredi qu'il est venu.

Tout de suite, le responsable de la plantation a voulu qu'il transporte des régimes de bananes. Notre camarade a demandé à faire autre chose puisque son accident lui avait laissé un important handicap physique. Refus de la direction. Tous ensemble nous avons alors appuyé la demande de notre camarade. A notre grande surprise, le responsable a demandé aux conducteurs d'engins de garer les machines. Il était 7 h 30. Nous étions donc en grève forcée, mais décidés à ce que notre camarade ait satisfaction.

Le lendemain, la direction accepte de donner satisfaction à notre camarade. Nous demandons alors de nous payer la journée de mercredi perdue par la faute du responsable de la plantation. Devant le refus de la direction, nous nous remettons en grève !

Le vendredi 6, la direction accepte finalement de nous payer les deux journées perdues. En fin de compte nous reprenons le travail le lundi 9.

Encore une fois, la direction a cédé parce qu'elle s'est rendue compte que nous n'étions pas décidés à reculer.

ATELIER POINT VIRGULE : LA PATRONNE LOCK-OUTE. LES OUVRIERES TIENNENT BON.

Après la séquestration de son mari, madame Krimmel a pris peur et a fermé son atelier. Ce lock-out signifie que cette patronne n'entend plus négocier. Elle a d'ailleurs fait savoir aux employées qu'elles devaient s'adresser désormais à l'Inspection du Travail si elles voulaient reprendre le travail.

Les employées de Point Virgule ont séquestré le patron pour l'obliger à négocier parce qu'elles ont affaire à des patrons qui n'ont jamais voulu tenir compte de leurs revendications et qui les traitaient avec mépris.

Après plus d'un mois de grève, l'exaspération et la colère des employées sont bien compréhensibles.

En fermant son atelier, madame Krimmel veut sans nul doute intimider et décourager les ouvrières en grève. De plus, elle tente de transférer certaines machines dans un autre atelier où deux ouvrières blanches qui n'ont pas fait grève continuent de fabriquer des robes pour les magasins Krimmel.

Voilà les manœuvres qu'emploie cette patronne de choc pour décourager les ouvrières qui depuis plus d'un mois ont engagé la lutte pour des conditions de travail meilleures et pour plus de dignité.

Jusqu'à ce jour, le moral des employées n'est pas atteint. Elles sont toujours décidées à continuer la lutte et à déjouer les manœuvres de leur patronne raciste.

ASSISTE-T-ON À UN TOURNANT DU PCM ?

SUITE DE LA PAGE 1

Ainsi donc pour répondre à ces exigences, le PCM emploie un langage nouveau, mais qui n'est pas plus juste, ni même plus radical pour autant. Par exemple, dans l'interview au *Journal Guadeloupéen*, A. Nicolas déclare, en parlant des attentats du GLA : « Le PCM n'est pas favorable et ne pratique pas ce genre d'attentats individuels ». Et il poursuit : « Nous sommes partisans d'une lutte de masse, résolue ». On sait ce que cela signifie, pour le PCM, qui a toujours opposé « la lutte de masse » à tous les moyens de lutte radicale sous le prétexte que les luttes radicales, c'était du gauchisme. Dans ce cas-là, « lutte de masse » signifie tout simplement lutte pacifique, modérée dans ses objectifs.

Il est certain que ce n'est pas avec les nationalistes les plus radicaux que le PCM veut entrer en concurrence. Non, il vise à apparaître comme le PPM, comme un parti nationaliste modéré, mais comme un PPM qui aurait une base ouvrière autrement plus large, et une assise au niveau de la majeure partie des grandes communes de la Martinique.

Jusqu'où peut aller le PCM dans cette voie ? A-t-il des chances de devenir le parti qui « entend rassembler toutes les forces qui ont choisi de battre le colonialisme et de conquérir notre souveraineté nationale » (Action n° 3).

Historiquement, un tel fait n'a pu se dérouler que dans deux pays : le Viet-Nam et la Chine. Dans ces deux pays, effectivement, les partis communistes ont pu diriger la lutte de libération nationale, mais c'était après qu'ils se soient transformés eux-mêmes en partis nationalistes radicaux. Là, ces partis ont réussi à arriver au pouvoir, mais non plus en tant que partis de la classe ouvrière, mais en tant que dirigeants d'un front national dans lequel ils défendaient non pas les intérêts de la classe qu'ils devaient représenter (la classe ouvrière), mais bien les intérêts de la nation viet-namienne ou chinoise et par conséquent les intérêts des classes privilégiées.

Hormis ces deux exceptions, partout ailleurs les partis menant la même politique que le PCM, les partis stalinien, ont dû se dissoudre au sein du parti nationaliste dominant (cas de l'Égypte, ou de Cuba quand le Parti Socialiste Populaire - communiste s'est rallié à Fidel Castro), soit ils ont été éliminés purement et simplement par les partis nationalistes qu'ils avaient soutenus et aidés à prendre le pouvoir : ce fut le cas de l'Indonésie, où le Parti Communiste paya une telle politique du massacre de 500 000 de ses adhérents par les généraux indonésiens, en 1965. Ce fut le cas aussi au Soudan où le dictateur lybien Kadhafi massacra toute la

direction du PC et des syndicats soudanais.

On le voit donc, la voie est étroite pour les militants du PCM, encore qu'il n'est pas à exclure qu'ils puissent mener une telle politique plus radicale. Car le PCM n'a pas toujours été une formation politique électoraliste, ni un regroupement de syndicalistes réformistes. Le PCM est resté, hormis une courte période de 1936 à 1938, un groupe politique extrêmement minoritaire au sein de la classe ouvrière martiniquaise pendant 25 ans (1920 à 1945). Ses dirigeants ont formé pendant cette période-là un type de militants habitués à se battre, même tout seuls, même sans syndicats à diriger, même sans avoir accès à la mangeoire municipale.

Mais de manière bien plus certaine, le PCM risque d'être tiré entre deux exigences contraires : un courant nationaliste modéré, visant à reprendre de manière déformée les sentiments nationalistes existants et cela notamment au sein de la petite-bourgeoisie libérale et des intellectuels (c'est le courant qui s'exprime le plus souvent maintenant). Ou un autre courant, plutôt social-démocrate, celui qui dirige les municipalités et les syndicats, et qui a pratiquement eu le monopole de l'expression politique durant ces dernières années.

On le voit, quelle que soit celle des politi-

ques que le PCM décide de mener, la nouvelle nationaliste-modérée, comme l'ancienne sociale-démocrate et réformiste, les travailleurs n'en ont rien à attendre. Dans le premier cas, ce ne peut être que la lutte pour un état martiniquais indépendant, mais dirigé par la bourgeoisie nationale.

Dans le deuxième cas, c'est la tentative d'essayer d'arracher des améliorations lentes du niveau de vie, espoir impossible dans un pays sous-développé soumis à un impérialisme décadent et en proie à une sévère crise économique. C'est d'ailleurs ce contexte qui a vu la Martinique perdre 80 000 habitants et en 20 ans, avant que le PCM commence à s'apercevoir vraiment que les travailleurs avaient bien plus à faire qu'à se battre pour des revendications catégorielles.

Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il y a au PCM d'autres militants que ceux-là : il y a des révolutionnaires qui veulent sincèrement que les Antilles libres soient débarrassées des capitalistes, que les travailleurs dirigent cet Etat. Ceux-là, ils peuvent choisir d'être dans un parti ouvrier révolutionnaire, qui a les plus grandes chances d'être construit avec bon nombre d'entre eux. Mais ce parti-là se construira contre la politique menée actuellement par le PCM, même si pour les besoins de la cause elle se pare des couleurs de la « libération nationale et sociale ».

A PROPOS DU PROBLÈME DE LA CANTINE DE CAPESTERRE BELLE-EAU



Colmar, même conseillé par un vieux malin à la retraite, de mener à bien une telle escroquerie.

Il faut bien voir cette affaire de plus haut que le simple épisode scandaleux. Certes il est choquant que les sous des malheureux, destinés à nourrir leurs enfants, passent aux mains de quelques prévaricateurs animés d'une soif de bien-être mal acquis. Mais il faut surtout comprendre que ni le maire, ni la municipalité, ni même les employés municipaux, ne peuvent endosser tout seuls toute la responsabilité de cette affaire.

Il y a plus : la misère dans laquelle l'administration préfectorale tient les communes, et particulièrement les communes réputées de gauche !

Pour réagir, que faut-il faire ?

Il faut exiger que la municipalité rende des comptes sur sa gestion. Qu'elle explique comment elle fonctionne et avec quel argent. Elle doit aussi montrer au niveau des ressources ce que paient les différentes catégories sociales en tant qu'impôts, taxes et redevances en tous genres... Car étant donnée l'importante concentration de grosses sociétés sur Capesterre (dans la banane en particulier), il y a suffisamment de gens riches placés sur cette commune et de gens aisés pour que la commune puisse au moins tirer de tous ceux-là des ressources supplémentaires qui lui permettraient de mieux gérer les affaires.

Toutes ces questions peuvent être débattues dans un esprit constructif au sein même de la population.

La population doit pouvoir pousser les dirigeants tels les conseillers municipaux et même le maire - pourquoi pas ? - à changer d'état d'esprit. Ils doivent apprendre à faire confiance à ceux qui les ont élus. Ils doivent considérer que rendre des comptes est un devoir de ceux qui ont des responsabilités. Et le peuple laborieux aura son mot à dire et portera un jugement, et exigera des mesures conformes à ce qu'elle aura jugé.

Les problèmes qui surgissent au sein de notre peuple, il faut prendre l'habitude de les résoudre nous-mêmes.

Alors verra-t-on la municipalité organiser une réunion pour s'expliquer sur l'affaire Colmar ? Et sur les problèmes de la gestion de Capesterre ? Pourquoi n'a-t-elle rien dit ni écrit là-dessus depuis le début ? Elle montrerait, en le faisant, qu'elle ne craint pas le jugement de son peuple, quel qu'il soit.

En cas de refus, cela voudra dire qu'elle continue dans l'ornière de la vieille politique d'influences et de conspirations de coulisses derrière le dos du peuple. Cela ne fera que grandir l'hostilité contre lui. Nous, Combat Ouvrier, pensons que tous ceux qui prétendent agir au nom des travailleurs, et disent vouloir réellement le progrès du peuple laborieux à Capesterre peuvent unir leurs efforts pour améliorer une situation communale qui - à l'image de tout le pays - prépare une situation catastrophique dans quelque temps. A nous tous, ouvriers, employés, petits planteurs, petits commerçants ou artisans, de réagir.

LA COUR SUPRÊME REFUSE RECONNAÎTRE SOLIDARITE RURALE : LES DIRIGEANTS POLONAIS DURCISSENT LE TON

Après le refus du tribunal administratif de Varsovie de reconnaître le syndicat *Solidarité rurale*, la Cour Suprême de Pologne vient de confirmer ce refus d'enregistrer le syndicat paysan.

Les milliers de paysans regroupés devant le bâtiment de la Cour Suprême avec leurs banderoles ont accueilli ce verdict avec calme. Mais il est probable que leur lutte pour la reconnaissance de syndicats libres parmi les paysans ne s'arrêtera pas là.

Dans le même temps, le premier ministre démissionnaire a été remplacé par l'ancien ministre de la défense, le général Jarzelski. Ce général est vu comme faisant partie de la fraction modérée du Parti Communiste. Il était intervenu pour arriver à un compromis lors des grandes grèves de juin 80. Mais il n'en représente pas moins le haut commandement militaire, et le choix de ce général montre au moins le désir du gouvernement d'affirmer son autorité.

Par ailleurs le ton alarmiste du président Kania dans le discours fait devant le 8ème plénum du Comité Central du Parti Communiste polonais est lui aussi significatif du fait que les autorités polonaises cherchent à reprendre les choses en main. Il déclarait en effet : « notre patrie socialiste est en danger » et aussi « notre sécurité nationale et la défense du socialisme sont une cause qui appartient à toute la communauté socialiste ».

Fallait-il comprendre : si les mouvements de grève ne cessent pas, si les ouvriers et les paysans ne retournent pas dans le rang, il est possible que d'autres « forces socialistes » interviennent ?

En tout cas ces paroles, les volte-faces du gouvernement qui tente de reprendre le lendemain ce qu'il a dû céder la veille devant la mobilisation ouvrière, la nomination à la tête du gouvernement d'un militaire, sont des éléments qui montrent qu'il durcit le ton.

S'apprête-t-il à céder à un nouveau rappel à l'ordre du gouvernement soviétique pour rétablir le calme dans le pays ? Il n'est certes pas possible de le dire avec précision, mais les initiatives prises par le gouvernement Kania vont bien dans ce sens.

Cela ne veut pas dire non plus que du jour au lendemain le gouvernement va passer à la répression brutale. Il est obligé de compter avec la force acquise par le mouvement des travailleurs.

Au cours des mois derniers, ce mouvement est allé en s'amplifiant et en s'approfondissant. Parti des grands centres industriels, il a gagné rapidement les entreprises d'importance moins grande et les régions les plus reculées. Depuis quelques semaines, les paysans ne sont plus seulement solidaires, ils sont rentrés eux aussi dans la lutte et réclament la possibilité de s'organiser dans des syndicats libres.

Les gouvernants polonais, les dirigeants soviétiques, savent que s'ils décidaient d'intervenir actuellement, cela serait au prix d'une lutte farouche, peut-être quartier par quartier, maison par maison, contre une grande partie de la population.

Alors tout en adoptant un ton menaçant, il n'est pas sûr qu'ils soient prêts à passer à l'attaque. Il n'empêche que dans ce camp, les dirigeants fourbissent leurs armes.

Pour remporter de nouvelles victoires, et même pour conserver celles qu'ils ont arrachées de haute lutte, les travailleurs sauront encore renforcer leur confiance en eux, renforcer leurs organisations, contrôler pas à pas leurs dirigeants pour se forger une véritable organisation de lutte.

C'est en tout cas l'acquis principal de toutes les dernières luttes. C'est pour les travailleurs polonais un atout primordial pour aller de l'avant et pour déjouer les manœuvres des dirigeants polonais et soviétiques.

ÉDITORIAL (suite)

Et quelle sécurité y a-t-il sur les bananes de la région quand les gros capitalistes tuent à petit feu les travailleurs en les obligeant notamment à épandre des produits hautement toxiques ?

Voilà quelques-uns des nombreux motifs d'insécurité qui existent aux Antilles ! L'insécurité première, la plus grande, c'est celle que subissent les travailleurs de la part des capitalistes, c'est celle des forces de répression qui protègent les capitalistes, ceux dont le travail consiste à espionner, intimider, menacer dans un premier temps, puis tabasser et frapper quand ils sont en face d'une population désarmée, et enfin qui n'hésitent pas à tirer si besoin est contre les travailleurs et la jeunesse.

Oui, les travailleurs des Antilles doivent aussi et surtout se dresser contre ces atteintes à leur « sécurité » et contre leurs véritables ennemis : les riches, exploités et privilégiés et leurs valets.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728